

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD- AMI ASSURANCES
SIEGE SOCIAL : CITE LES PINS, LES BERGES DU LAC II, 1053, TUNIS - TUNISIE

Les actionnaires de la société Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances SA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu **le 9 décembre 2024 à 11 heures** au siège de la société, cité les pins, les berges du Lac II, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Changement de la dénomination sociale de la société ;
2. Modification corrélative des statuts ;
3. Pouvoirs pour formalités.

PROJET DES RESOLUTIONS AGE

SOCIETE ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD - AMI ASSURANCES
SIEGE SOCIAL : LES BERGES DU LAC II, CITE LES PINS, 1053, TUNIS - TUNISIE

Projet des résolutions de la société « AMI ASSURANCES » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 9 décembre 2024.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide le changement de la dénomination sociale de la Société en adoptant la nouvelle dénomination sociale suivante « BNA ASSURANCES ».

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société comme suit :

« Article 3 (Nouveau) : Dénomination sociale

*La Société prend la dénomination sociale de : «**BNA ASSURANCES**». Tous les actes et documents émanant de la Société doivent mentionner la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement de l'énonciation du montant du capital social et de la forme sociale ».*

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.